



DÉPARTEMENT
Côte d'Or

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
Reçu en préfecture le 29/03/2021
Affiché le 
ID : 021-200000925-20210318-18_03_2021_19-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 mars 2021

DATE DE CONVOCATION
12 mars 2021

L'an deux mil vingt, le **dix-huit mars** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Jean-Pierre COLOMBERT), Monsieur Gilles BRACHOTTE (pouvoir de M. Jean-Marie FERREUX), M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN (pouvoir de M. Daniel CHETTA), Mme. Zineb HEMAIRIA, Madame Nathalie ANDREOLETTI, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir de Mme Denise ALLEMAND), M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. Alain LEFEVRE (suppléant de M. Guy MORELLE), M. Jean-Luc MAHIEU (suppléé par M. Bernard SOUBEYRAND), M. Martial MATHIRON, Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, Mme Monique PINGET, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU (pouvoir de Mme Maïté COUBAT).

Étaient excusés : M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. Guy MORELLE (suppléé par Alain LEFEVRE), Mme Denise ALLEMAND (pouvoir à Mme Carole CLAUDEL-SALOMON), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), M. Daniel CHETTA (pouvoir à Mme Nathalie SEGUIN), M. Dominique CHOPPIN, Mme Maïté COUBAT (pouvoir à M. Claude VERDREAU), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. André LONGCHAMP), M. Jean-Marie FERREUX (pouvoir à M. Gilles BRACHOTTE), Mme Marie-Paule FONTAINE (suppléée par Mme Evelyne MONNOT), Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. André LONGCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Martial PARIZOT (suppléé par Mme Bernadette BERGER), Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), M. Emmanuel PONTILLO (suppléé par Mme Stéphanie PEPIN).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DANCOURT, Vice-président délégué à l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité, aux Transports et à la Transition énergétique.

18/03/2021/19

NOMBRE DES MEMBRES
EN EXERCICE : 36
PRÉSENTS : 26
VOTANTS : 31

Objet : Affectation des résultats 2020 – Budget principal « Funérarium »

Monsieur le Président propose de reporter sur le Budget Primitif du Budget principal « Funérarium » 2021 :

- L'excédent de fonctionnement à l'article 002 en recette de fonctionnement 18 341,29 €
- L'excédent de fonctionnement à l'article 1068 en recette d'investissement 2 946,45 €
- Le déficit d'investissement à l'article 001 en dépenses d'investissement 2 946,45 €

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** le report de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 18 341,29 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement du Budget principal « Funérarium » pour l'exercice 2020,
- **VALIDE** le report de déficit d'investissement d'un montant de 2 946,45 € à l'article 001 en recettes d'investissement du Budget principal « Funérarium » pour l'exercice 2021,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le

ID : 021-200000925-20210318-18_03_2021_19-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 22 mars 2021

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr